

Mémoire de recherche – Master 2 Sciences sociales

Document d'accompagnement pour les étudiant·es

Parcours « Politiques publiques, innovations et pratiques sociétales » - PPIPS

Référent : albin.wagener@univ-catholille.fr

Parcours « Solidarité internationale et travail social » - SITS

Référente : laure.lienard@univ-catholille.fr

1. Intérêt du mémoire de recherche

Le mémoire constitue une étape essentielle du parcours de Master 2 en sciences sociales. Il permet de mobiliser les connaissances acquises durant la formation, de développer une réflexion approfondie sur un sujet spécifique, et d'adopter une démarche de recherche autonome. Plus qu'un simple travail académique, il engage une posture réflexive : celle d'un·e chercheur·se en devenir.

Le mémoire n'est pas un simple exposé descriptif : il s'agit d'un travail d'analyse fondé sur une problématique claire, étayé par une recherche documentaire rigoureuse, et souvent enrichi d'une enquête de terrain. À travers ce travail, vous êtes invité·e à formuler des hypothèses, à construire une démonstration, et à produire une analyse éclairant un phénomène social à la lumière d'outils théoriques et méthodologiques appropriés.

L'objectif n'est donc pas tant de tout dire sur un sujet, mais d'interroger un angle précis, justifié par une problématique bien définie, dans une démarche cohérente et structurée.

2. Objectifs et compétences visées

Le mémoire de recherche constitue l'aboutissement du parcours de Master 2 en Sciences sociales. Il s'inscrit dans une logique d'apprentissage par la recherche, articulant savoirs théoriques, outils méthodologiques et posture réflexive. Il vise à développer l'autonomie intellectuelle des étudiant·es, leur capacité d'analyse critique et leur aptitude à produire un discours structuré et argumenté.

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir une problématique de sciences sociales en lien avec les enjeux professionnels contemporains.
- Mettre en œuvre une démarche de recherche rigoureuse, fondée sur un cadre théorique et méthodologique solide.
- Mobiliser des sources scientifiques pertinentes et les articuler de manière critique.
- Produire une analyse claire, cohérente et argumentée à partir de données empiriques.
- Développer une capacité de synthèse et de communication des résultats de la recherche.

Compétences développées :

- **Compétence d'analyse** : problématiser un sujet, poser des hypothèses, mobiliser des concepts.
- **Compétence méthodologique** : construire un protocole de recherche, collecter et traiter des données empiriques.
- **Compétence rédactionnelle** : structurer un travail écrit de recherche dans le respect des normes académiques.
- **Compétence réflexive** : adopter une posture critique et éthique face au terrain, aux sources et à ses propres représentations.
- **Compétence professionnelle** : relier les enjeux de la recherche aux réalités des politiques sociales, développer un regard expert sur les pratiques.

Le mémoire est donc à la fois un **exercice académique** et un **outil de professionnalisation**, en ce qu'il vous permet de prendre position en tant que futur·e expert·e, praticien·ne ou chercheur·se dans le champ des politiques sociales.

3. Méthodologie

a. La problématique

Le point de départ de tout mémoire est la formulation d'un problème de recherche. Il s'agit de transformer un sujet général en une question de recherche précise, en lien avec un contexte social, professionnel ou théorique. La problématique doit permettre de structurer la réflexion et de guider l'ensemble du travail.

b. Hypothèses et cadre théorique

Les hypothèses sont des propositions que vous cherchez à vérifier ou à invalider au cours de la recherche. Elles doivent découler de la problématique et s'inscrire dans un cadre théorique mobilisé de manière pertinente. Celui-ci repose sur une sélection raisonnée de concepts issus de la littérature scientifique. Cette revue de littérature ne se résume pas à une accumulation de références, mais à une mise en perspective critique qui justifie vos choix d'analyse.

c. Enquête de terrain et matériaux empiriques

Une partie importante du mémoire repose souvent sur une enquête empirique. Elle peut prendre différentes formes : entretiens, questionnaires, observations, récits de vie, analyse de corpus, etc. L'enquête ne se résume pas à la collecte de données, elle implique également une réflexion sur le protocole, les outils mobilisés, les conditions de terrain, les biais éventuels, et les limites rencontrées.

d. Analyse

L'analyse consiste à traiter les données recueillies à l'aide des outils théoriques et méthodologiques choisis. Elle doit être rigoureuse, argumentée, et toujours reliée à la problématique. Le travail d'analyse permet d'évaluer les hypothèses formulées et de produire des résultats qui participent à la compréhension du phénomène étudié.

4. Forme du mémoire

a. Structure recommandée

Le mémoire comprend généralement les parties suivantes :

- Une **introduction générale** (3 à 5 pages) : elle présente l'objet de recherche, les constats initiaux, les enjeux théoriques et professionnels, la problématique, les hypothèses principales, le plan du mémoire et les éventuelles limites du travail.
- Une **partie théorique** : elle propose une mise en perspective des concepts clés et des débats scientifiques en lien avec la problématique.
- Une **partie méthodologique** : elle détaille le protocole de recherche, les outils mobilisés, les conditions de recueil de données et les éventuelles difficultés rencontrées.
- Une ou plusieurs **parties d'analyse** : elles exposent les résultats de l'enquête, les interprètent et en discutent la portée.
- Une **conclusion générale** : elle récapitule les principaux apports du mémoire, ouvre sur des perspectives de recherche ou d'action, et revient sur les limites du travail.

Des **annexes** peuvent être ajoutées en fin de document (grille d'entretien, questionnaire, documents de terrain, etc.), dans une sélection pertinente et raisonnée.

b. Présentation formelle

Le mémoire comprend entre **80 et 120 pages** (hors annexes), en **Times New Roman 12, interligne 1,5**. Le document doit être paginé, structuré par chapitres et sous-parties hiérarchisés. Un **sommaire automatique** est vivement recommandé, tout comme une bibliographie respectant des normes académiques.

Un soin particulier doit être apporté à la **langue** : clarté de l'expression, rigueur syntaxique, orthographe maîtrisée. La relecture par un tiers est souvent précieuse.

4. Plagiat et usage de l'intelligence artificielle

Le mémoire repose sur un travail personnel et original. Le **plagiat**, c'est-à-dire la reproduction partielle ou totale d'un texte sans citation explicite, est une faute grave. Toute source utilisée doit être clairement référencée selon les normes académiques. En cas de plagiat avéré, des sanctions disciplinaires peuvent être engagées, dont l'attribution d'un zéro éliminatoire.

L'usage d'outils d'**intelligence artificielle générative** (comme ChatGPT ou d'autres) peut constituer une aide ponctuelle (par exemple pour clarifier une notion ou reformuler une phrase), mais ne saurait se substituer à une réflexion personnelle. Il est important de **mentionner** explicitement l'usage de tels outils et la manière dont ils ont été utilisés, le cas échéant, et de **garder la pleine maîtrise du contenu** produit, de vérifier les sources.

Une note sur l'utilisation de l'IA doit être rédigée et incluse dans le mémoire.

5. Considérations éthiques

Toute recherche en sciences sociales implique une réflexion éthique. Cette exigence est particulièrement importante lorsqu'il s'agit de collecter et d'analyser des données issues d'enquêtes de terrain. Le respect des personnes rencontrées, la transparence de la démarche et la confidentialité des informations recueillies sont des principes fondamentaux.

a. Anonymat et confidentialité

Lors d'entretiens, d'observations ou de questionnaires, les personnes qui participent à votre enquête doivent être informées du cadre de votre recherche. Il est important d'obtenir leur **consentement éclairé**, en expliquant brièvement l'objet de l'étude, l'usage des données, et leur droit à refuser ou interrompre leur participation à tout moment.

Les noms, prénoms, lieux précis ou tout autre élément permettant d'**identifier directement ou indirectement** les personnes interrogées doivent être **modifiés ou supprimés** dans le mémoire. L'anonymisation est une condition impérative de protection des données personnelles.

Pensez à signaler clairement dans votre mémoire que les données ont été anonymisées et, si vous en avez utilisé, à joindre en annexe un **modèle de note d'information ou de formulaire de consentement**.

b. Respect de la parole recueillie

Les propos cités doivent être reproduits fidèlement, sans déformation. Même dans une démarche interprétative, le respect de l'intention des personnes est essentiel. Évitez toute instrumentalisation ou surinterprétation, en vous appuyant sur une analyse rigoureuse et contextualisée.

c. Positionnement du chercheur ou de la chercheuse

L'éthique de la recherche passe aussi par un **positionnement réflexif**. Il est utile de vous interroger sur votre rôle dans l'enquête : quelles relations vous liez aux enquêtés, quelles attentes mutuelles émergent, et comment votre présence peut influencer les situations observées. Cette réflexivité ne fragilise pas la rigueur de la recherche, elle en renforce la portée scientifique.

d. Données sensibles

Si votre travail aborde des thématiques sensibles (santé, précarité, violences, etc.), une **attention particulière** doit être portée à la protection des données, au respect des personnes et à la prudence dans l'interprétation. N'hésitez pas à échanger avec votre directeur ou directrice de mémoire en cas de doute.

6. La soutenance

La soutenance est un moment d'échange avec un jury composé de deux enseignant·es, souvent votre directeur·trice de mémoire et un·e autre enseignant·e du Master. Elle permet de présenter les résultats de votre travail et de revenir sur votre démarche.

D'une durée d'environ **45 minutes** (15 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges), elle repose sur une **présentation synthétique** de votre mémoire : objet, problématique, cadre théorique, méthode, résultats, limites et perspectives. L'oral doit être préparé avec soin, en évitant de lire votre texte, et peut être appuyé par un support visuel (type PowerPoint, facultatif).

Le jury appréciera la **clarté de la présentation**, la **maîtrise du sujet**, la **capacité d'analyse** et de **mise en perspective**, ainsi que votre aptitude à **répondre aux questions** de manière argumentée.

7. Bibliographie et normes bibliographiques

La bibliographie est une composante essentielle du mémoire de recherche. Elle reflète l'étendue et la qualité du travail de lecture effectué, ainsi que la rigueur de votre démarche scientifique. Elle doit permettre à tout lecteur de retrouver les sources que vous avez mobilisées.

a. Une bibliographie cohérente et complète

Toutes les références citées dans le corps du texte doivent apparaître dans la bibliographie finale, et réciproquement. Il est essentiel de veiller à l'exactitude des informations (nom de l'auteur·rice, titre complet, date, maison d'édition, etc.).

Il convient d'y inclure :

- Les ouvrages scientifiques utilisés (monographies, essais, manuels, etc.)
- Les articles de revues à comité de lecture
- Les chapitres d'ouvrages collectifs
- Les thèses et mémoires consultés
- Les sources en ligne fiables (institutions, rapports publics, etc.)

Les **sources non scientifiques** (articles de presse, documents institutionnels, billets de blog, vidéos, etc.) peuvent être mentionnées, à condition d'être utilisées de manière critique et complémentaire. Elles ne remplacent jamais la littérature scientifique.

b. Le choix d'une norme de citation

Les étudiant·es sont libres de choisir la **norme bibliographique** qui leur convient (APA, Chicago, ISO 690, MLA, etc.), à condition de s'y tenir de manière **cohérente et harmonisée** dans l'ensemble du mémoire. Une présentation homogène témoigne de votre sérieux et de votre souci de clarté.

Voici quelques exemples selon les principales normes (à adapter selon celle choisie) :

Norme APA :

Durkheim, É. (1897). *Le suicide : étude de sociologie*. Paris : Félix Alcan.
Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.

Norme Chicago :

Durkheim, Émile. *Le suicide : étude de sociologie*. Paris : Félix Alcan, 1897.
Bourdieu, Pierre. *La misère du monde*. Paris : Seuil, 1993.

Norme ISO 690 :

DURKHEIM, Émile. *Le suicide : étude de sociologie*. Paris : Félix Alcan, 1897.
BOURDIEU, Pierre. *La misère du monde*. Paris : Seuil, 1993.

c. Références dans le corps du texte

Les citations doivent être **encadrées de guillemets** et accompagnées d'une **référence précise**. Là encore, le style de citation choisi (notes de bas de page, références entre parenthèses) doit être uniforme dans tout le mémoire.

Exemples :

(Durkheim, 1897) — si norme APA

Durkheim écrit que « la société exerce une pression sur l'individu »¹ — si usage de notes

d. Webographie et sources en ligne

Les ressources en ligne doivent également figurer dans une section distincte ou intégrée à la bibliographie, en précisant l'**adresse complète** et la **date de consultation**.

Exemple (APA) :

INSEE. (2023). *Chiffres-clés de la population*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381474>
(consulté le 15 avril 2025)

Souvenez-vous que ce mémoire est aussi une occasion de valoriser votre parcours, d'affirmer vos compétences, et d'ouvrir des perspectives, tant académiques que professionnelles. N'hésitez jamais à solliciter votre directeur ou votre directrice de mémoire en cas de doute.

8. Mise en forme du mémoire

Le mémoire doit être facile à lire pour le lecteur, propre et permettre la prise de notes. Cela implique de respecter une certaine rigueur dans la mise en forme et dans la structuration du mémoire.

Pour la page de garde de votre mémoire, vous pourrez reprendre le modèle suivant :

ESSLIL

Ecole des sciences de la société de l'Université catholique de Lille

Master 2 Sciences humaines et sociales mention sciences sociales

Parcours

Ingénierie et expertise des politiques sociales

Présenté et soutenu publiquement par

[NOM/ PRÉNOM]

[Titre du mémoire]

Mémoire dirigé par **[Nom/Prénom]** du directeur de mémoire]

Grille d'évaluation de l'écrit du mémoire

Master 2 Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences sociales

Parcours : PPIPS et SITS

Nom de l'étudiant :

Titre du mémoire :

Nom du Directeur de mémoire :

Noms des membres du jury :

-

-

Date de soutenance :

Éléments de forme :

- Présentation, orthographe, grammaire
- Clarté et précision
- Respect des normes de présentation
- Plan, organisation des idées

Éléments de fond :

- Pertinence de la problématique (dont capacité de l'étudiant à communiquer à l'écrit sur ce qu'il a souhaité comprendre dans le cadre de ce travail de recherche).
- Qualité de la bibliographie (dont approche conceptuelle)
- Résolution de la problématique (dont mise en œuvre méthodologique)
- Pertinence de l'analyse des résultats
- Intérêt professionnel de la recherche
- Esprit critique
- Qualité du plan, organisation des idées
- Structure logique de l'argumentation

Appréciation : (dont parcours de l'étudiant tout au long de la démarche mémoire)

Note finale écrit : note de l'écrit /20

Annexe 2 :

Grille d'évaluation de la soutenance du mémoire

Master 2 Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences sociales

Parcours : PPIPS et SITS

Nom de l'étudiant :

Titre du mémoire :

Nom du Directeur de mémoire :

Noms des membres du jury :

-

-

Date de soutenance :

Éléments de forme :

- Présentation, vocabulaire, syntaxe
- Capacité à ne pas paraphraser le mémoire
- Qualité du contact avec le jury
- -Pertinence des réponses apportées au jury
- Qualité des outils de présentation

Éléments de fond :

- Capacité à présenter son travail de recherche
Description de l'objet du travail réalisé, rendu compte du (des) problème(s) soulevé(s) par la recherche, axes de la réflexion.

- Capacité à mettre en perspective professionnelle son travail de recherche
Mise en lien de l'étude avec des interrogations professionnelles, capacité à se positionner en tant que futur professionnel par rapport aux questions soulevées, à développer un point de vue professionnel argumenté.

- Capacité de distanciation et d'ouverture
Capacité à se poser des questions, à montrer l'évolution de ses représentations initiales (déconstruction de ses représentations), capacité à analyser.

Appréciation :

Note finale soutenance: note /20